

PIQURES D'INSECTES, DE MYRIOPODES ET D'ARACHNIDES

Il y a très peu d'insectes qui fassent de véritables morsures, car ils n'ont pas d'appareil pour cela; ils percent la peau à l'aide de leur aiguillon et ensuite pratiquent la succion avec leurs suçoirs. En même temps ils y font pénétrer une sécrétion irritante, d'une nature spéciale à chaque espèce, mais toujours acide. La plupart, en infligeant à l'homme ces petites blessures, n'ont d'autre but que de pourvoir à leur nourriture; cependant certaines espèces, comme les Guêpes et les Abeilles, sont munies de glandes à venin et d'aiguillons, qui leur servent d'armes offensives et défensives. Chez quelques espèces, comme le Moustique, il n'y a que la femelle qui pique.

On constate de telles différences entre les piqûres de différents insectes, qu'il semble que



Fig. 76. — Punaise arrondie.

chaque espèce possède un caractère de virulence qui lui est propre.

Ainsi la piqûre de la *Punaise des lits* (fig. 76)

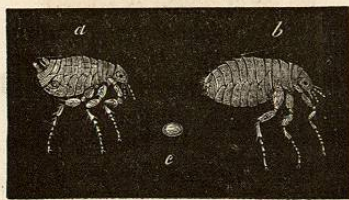


Fig. 77. — Puce ordinaire (*).

(*) a, Mâle; b, femelle, c, œuf.

est suivie de l'apparition d'une éleveur blanche entourée d'une zone rouge et cause une démangeaison très vive qui disparaît au bout de peu de temps. Quand l'animal est de petites dimen-

sions, l'éleveur déterminée par sa piqûre est également petite, bien qu'elle cause une déman-

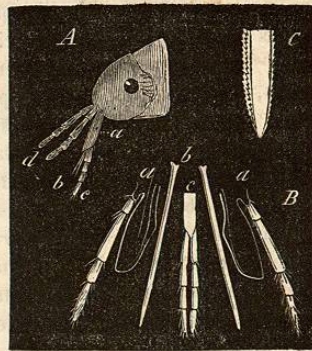


Fig. 78. — Appareil buccal de la Puce ordinaire (*).

(*) A, tête; a, mâchoire gauche; b, mandibules; c, palpe labial gauche; d, palpes maxillaires; B, rosette développée; aa, mâchoires; bb, mandibules; c, lèvre inférieure; e, extrémité d'une mandibule.

geaison très vive. D'habitude les piqûres se suivent sur le trajet d'une ligne qui marque

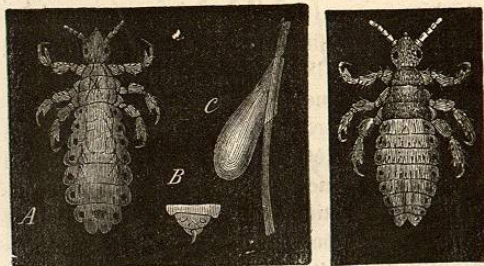


Fig. 79. — Pou de la tête (*).

Fig. 80. — Pou du corps.

(*) A, femelle; B, extrémité postérieure du mâle; c, lente attachée à un cheveu.

le chemin parcouru par l'insecte sur la peau et chacune d'elles est le centre d'une éleveur séparée des autres. Pendant quelques heures on peut faire renaître l'irritation en grattant le point piqué. Sur les paupières le gonflement peut être assez marqué pour qu'on ne puisse les entr'ouvrir.

La piqûre de la *Puce* (fig. 77 et 78) produit un gonflement ovoïde, plus gros et très rouge, donnant au toucher une sensation de velouté; elle dure longtemps.

Le *Pou*, qu'il ait pour siège la tête (fig. 79), le corps (fig. 80) ou le pubis (fig. 81), se borne à introduire son suçoir dans un follicule cutané,

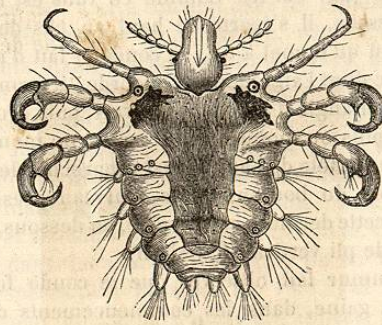


Fig. 81. — Pou du pubis.

pour chercher sa nourriture, il peut parfois rompre quelques petits vaisseaux. L'inflammation qui s'en suit est la conséquence du grattage.

La piqûre du *Moustique* (fig. 82), est suivie

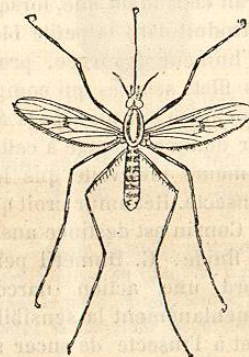


Fig. 82. — Moustique.

d'un gonflement rouge légèrement conique, persistant, dont l'irritation revient parfois avec ou sans cause apparente pendant quelques jours.

Il y a diverses variétés de moustiques qui se montrent avec les premières chaleurs du printemps et dont la piqûre fait naître des éleveurs semblables à celles de la punaise, mais ensuite elles prennent les caractères des piqûres des moustiques.

M. G. Thin (1) a rapporté deux observations de piqûres de moustiques assez graves. Il raconte qu'un médecin avait été « tellement piqué à la face et à la tête qu'il était défiguré ». Chez une jeune dame, « les piqûres siégeaient surtout sur le nez et sur les parties supérieures des joues, et présentaient la forme

(1) G. Thin, *The Lancet*, 27 août 1881.

de petites vésicules plates; ressemblant assez aux pustules de la vaccine, dont le centre déprimé répondait au point piqué. Ces vésicules confluentes sur le nez avaient l'apparence d'un eczéma impétigineux, à bords bien définis. Sur certaines parties des joues et du menton, qui n'avaient pas été piquées, l'écoulement qui avait lieu, avait fait naître des bulles secondaires semblables à ce qu'on appelle l'impétigo contagieux. »

Parmi les *Cousins* (ordre des Diptères, tribu des Némocères, famille des Culicidés), l'espèce la plus commune est le *Cousin ordinaire* (fig. 83)

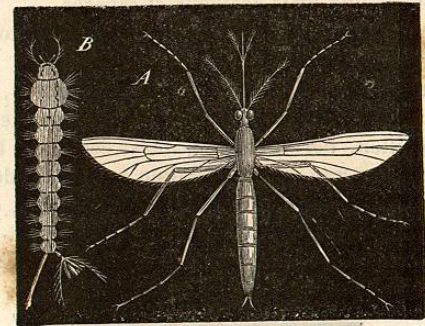


Fig. 83. — Cousin (*).

(*) A, cousin commun; B, sa larve.

Cet insecte a le corps et les pieds fort allongés, velus et cendrés; ses antennes sont garnies de

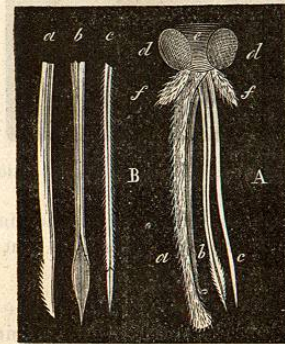


Fig. 84. — Trompe du Cousin (*).

(*) A, trompe; a, lèvre inférieure servant de gaine b, mâchoires et mandibules en forme de soie, réunies ensemble; c, lèvre supérieure formant une cinquième soie; dd, yeux; e, tête; ff, palpes maxillaires. B, soies isolées; a, une des deux soies dentées en scie; b, une des deux soies terminées par une lancette; c, lèvre supérieure.

poils formant deux panaches (dans les mâles); ces insectes sont abondants, surtout dans le

voisinage des endroits aquatiques. Ils se réunissent en bandes innombrables, qui exécutent en montant et en descendant des tourbillons bruyants et importuns qui suivent l'homme et les animaux.

Pour se représenter l'appareil buccal et le jeu de cet appareil, qu'on se figure une trompe saillante (fig. 84), très allongée, très grêle, composée :

1° D'une sorte de tube cylindrique membraneux, terminé par deux petites lèvres produisant un léger renflement ou bouton ;

2° D'un suçoir ou aiguillon formé de la réunion de cinq filets écailleux et sébacés.

Le tube est fendu supérieurement dans toute son étendue, c'est un demi-canal ; mais les lèvres terminales sont soudées en-dessus, de manière à entourer annulairement la pointe de l'aiguillon. Parmi les cinq filets, deux sont terminés par une petite dilatation lancéolée ; deux autres présentent vers la pointe, en dehors, des denticules très aiguës dirigées d'avant en arrière. Le cinquième est sébacé et finement hispide dans toute sa longueur.

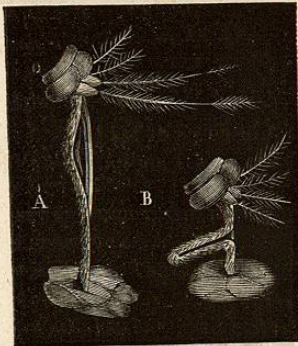


Fig. 85. — Trompe du Cousin en action (*).

(*) A, trompe au commencement de l'introduction des soies ; B, trompe quand les soies sont tout à fait enfoncées.

Les Cousins, dont on ressent à peine les piqûres dans les contrées tempérées, deviennent insupportables dans les pays chauds. Ces animaux nous poursuivent partout, entrent dans les habitations, particulièrement le soir, s'annoncent par un bourdonnement aigu, et percent notre peau, que les vêtements ne peuvent pas toujours garantir.

Quand le Cousin a choisi l'endroit qu'il veut sucer, il applique contre ce point le bouton terminal de sa trompe, puis il pousse l'aiguillon, qui fait issue du milieu de ce bouton et pénètre

dans la peau. A mesure que l'aiguillon s'enfonce, le tube protecteur qui est dehors et dont le bouton est collé autour de la piqûre, devient plus long que la portion de l'instrument non enfoncée (fig. 85. A). Comme ce tube est fendu en dessus, il s'écarte de haut en bas de l'aiguillon qu'il met à nu, se coude et fait d'abord un arc dont l'aiguillon est la corde ; il forme ensuite un angle d'abord très ouvert, puis droit, et enfin plus ou moins aigu. Il arrive un moment, lorsque la tête de l'animal est rapprochée le plus possible du bouton, où le fourreau présente, entre cette dernière et la piqûre, en dessous, une sorte de pli vertical (fig. 85. B).

Réaumur fait observer que le coude formé par la gaine, dans les commencements de la piqûre, agit à peu près comme le doigt arqué de l'horloger, lorsqu'il veut enfoncer dans un corps dur une tige d'acier un peu trop grêle.

Amoureux regarde le Cousin comme un insecte venimeux. Cette opinion est un peu hasardée, car on n'a pas trouvé chez cet animal de glande particulière pour la sécrétion d'un venin spécial. Il paraît cependant que, lorsqu'il a percé la peau, il introduit dans la petite blessure une gouttelette d'humeur dégorgée, probablement de salive. Les filets sébacés qui composent l'aiguillon laissent entre eux un espace étroit, mais suffisant pour donner passage à cette humeur. C'est par le même intervalle que le sang est pompé par l'insecte. Réaumur croit que la salive versée par le Cousin est destinée aussi à rendre le sang plus fluide. C. Duméril pense qu'elle exerce d'abord une action narcotique qui émousse momentanément la sensibilité locale ; ce qui permet à l'insecte de sucer sans qu'on s'en aperçoive, mais plus tard elle détermine une vive inflammation, accompagnée d'une douleur insupportable et d'un petit œdème que tout le monde connaît. On a vu des personnes entièrement défigurées par les rougeurs et les enflures que les Cousins leur avaient causées. Ces piqûres, quand elles sont fortes et nombreuses, occasionnent de l'insomnie et même de la fièvre. Les démangeaisons insupportables qu'on éprouve invitent souvent à se gratter, ce qui ne donne qu'un soulagement très imparfait. Plus on se gratte, plus l'inflammation locale et la douleur paraissent augmenter. Cette douleur est, du reste, assez variable : elle dépend non seulement de la taille et de la force du Cousin, mais encore de l'endroit piqué et de la susceptibilité de cet endroit.

Parmi les mouches, la « tête verte » qu'on trouve sur la côte de Jersey dans l'été, et la

« mouche noire » de juin dans les bois des pays du Nord, sont les espèces les plus gênantes. La première cause une très grande irritation, quand elle peut pénétrer à travers la peau, comme cela arrive souvent chez les enfants.

Certains *ixodes* ou *tiques* (fig. 86), sont très irritants, dans les bois de New-Jersey, dont le sol est sec et sablonneux, et peut-être ailleurs, on en trouve une petite variété qui s'insinue sous la peau. J'ai connu plusieurs enfants qui en étaient couverts, surtout dans les jambes et au scrotum ; la démangeaison était intolérable, surtout la nuit, et rendait tout sommeil impossible. Cependant dans les climats tropicaux, on en trouve des espèces plus grosses. En 1881, j'ai vu un monsieur qui, depuis plusieurs années, portait

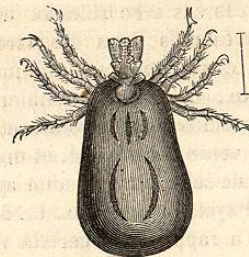


Fig. 86. — Ixode du Chien.

ensevelie dans son thorax, la tête calleuse d'un gros ixode, ce qui lui causait une grande gêne.

M. R. Allen écrit de Natal (1), et donne la description de l'*ixodes reticulatus* ou tique du bœuf, qui enfonce son suçoir dans la peau, et qui, lorsqu'il est gonflé par le sang, atteint la longueur de 0^m,013. Il s'exprime ainsi :

« Le 27 juin, j'ai été piqué par un de ces animaux à l'aisselle droite, quand je l'attrapai il avait déjà pénétré assez profondément sous la peau et je dus l'extraire de force. Le lendemain et pendant quatre jours consécutifs, je me sentais mal à mon aise, j'avais de la céphalalgie frontale intense qui dura trois jours, de l'abattement, de l'appétence, de la soif, de la raideur, du gonflement et de la douleur dans les muscles du bras droit et dans l'aisselle. Les ganglions axillaires étaient durs, tuméfiés, douloureux, mais ne suppuraient pas. Les piqûres faites par l'animal devinrent des pustules entourées d'une aréole inflammatoire noirâtre, qui se fendilla puis se dessécha. La fièvre était forte et j'éprouvai des nausées, de l'insomnie, et, vers la fin, de la diarrhée. Peut-être ce tique me venait-il de mon cheval, qui à ce moment avait la gale. » (2)

(1) Allen, *The Lancet*, le 27 août 1881.

(2) Voyez Hurltrel d'Arboval, *Dictionnaire de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires*. Édition Zundel. Paris, 1875, tome II, p. 830.

Le *Scorpion* (fig. 87) ne se trouve guère que dans les pays tropicaux, et là sa piqûre, bien que très irritante, est rarement fatale. Certains auteurs prétendent que le gonflement de la langue est un symptôme constant ; parfois on a constaté de la parésie des muscles cervicaux, comme si le poison, après avoir été absorbé, exerçait une action élective sur certaines parties des centres nerveux (1).

Les *Araignées* (fig. 88) ont une mauvaise réputation, mais les espèces que nous connaissons ne sont pas dangereuses ; cependant Stahl (2) a



Fig. 87. — Scorpion flavicaude, de grandeur naturelle.

rapporté un cas où la piqûre d'une araignée noire à l'épaule a été suivie d'un état de collapsus grave.

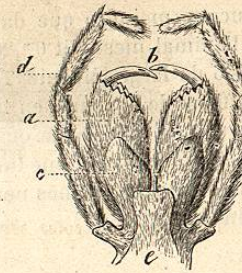


Fig. 88. — Appareil buccal d'Araignée (*).

(*) a, mandibules ou antennes pincées ; b, leurs crochets ; c, mâchoires ; d, palpes maxillaires énormes.

Halse (3) en cite un autre où des symptômes analogues ont apparu après une piqûre du pé-nis de la même nature.

(1) Voyez Saurel, *Traité de chirurgie navale*. Paris, 1861, p. 119.

(2) Stahl, *American Journal of the med. sciences*, mai 1839.

(3) Halse, *American Journal of the med. sciences*, août 1838.

(Dans ces deux cas on eut recours à la médication antiphlogistique : saignée, calomel, émétique, purgatif. Le malade d'Halse absorba en quatre heures, 120 grammes de laudanum et la même quantité d'une solution ammoniacale.)

Les *Myriopodes* (Scolopendres) peuvent mordre ou pincer avec leurs mandibules (fig. 89), ce qui peut provoquer une inflammation, et même déterminer la mort : le docteur Lincecum (1), de Texas, en a rapporté une observation. On a aussi noté l'irritation causée par le contact des pattes de l'insecte avec la peau, et quand on touche un de ces myriopodes, si connus dans nos pays, on éprouve une sensation particulière de

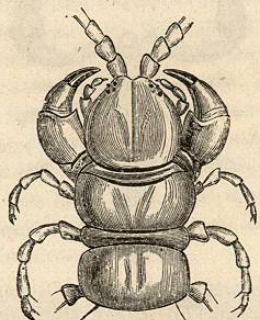


Fig. 89. — Extrémité antérieure du Scolopendre insignis (de grandeur naturelle).

frémissement dans les doigts, qui dure pendant quelque temps. Mais il est clair que la quantité de poison contenue dans le corps de ces animaux est beaucoup moindre que dans le cas précédent, où l'animal mesurait 0^m,20 de long et près de 0^m,025 de large. Moquin Tandon (2) raconte qu'un officier de Cayenne, en 1828, avala sans s'en apercevoir un myriopode qui se trouvait dans de l'eau. Il s'en suivit une tuméfaction énorme du cœur, des phénomènes nerveux très marqués et enfin la mort.

Symptômes. — Pronostic.

Je ferai remarquer encore une fois, que dans ces empoisonnements par les piqûres d'insectes (et cela est aussi vrai pour les morsures de serpents), la gravité des symptômes est en raison directe de la quantité de venin absorbée. A ce point de vue, les troubles produits diffèrent de ce qui arrive dans le cas de plaie anatomique,

(1) Lincecum, *American Journal of the med. sciences*, octobre 1866.

(2) Moquin-Tandon, *Éléments de Zoologie médicale*, 2^e édition. Paris, 1862.

où la plus faible dose de l'agent morbide peut donner lieu aux états les plus graves. Il peut arriver, cependant c'est très rare, que des piqûres d'insectes déterminent des troubles généraux graves; on observe parfois de la fièvre et de l'abattement quand elles sont en grand nombre. Les voyageurs, qui sont exposés aux piqûres de puces et de punaises, ont pu en faire l'observation, mais l'insomnie peut bien aussi y être pour quelque chose.

On a aussi rapporté des observations où des piqûres d'abeilles et d'autres insectes de ce genre avaient pu causer la mort (1). Des hommes, des chevaux ou d'autres animaux, ont été assaillis par des essaims d'abeilles, de guêpes ou de frelons, et leurs blessures ont été assez graves pour amener une mort immédiate. On n'a jamais observé ces cas avec soin, et en général, ils se sont présentés dans des circonstances telles, qu'une observation scientifique sérieuse était impossible; cependant il semblerait admissible qu'une pareille dose de venin d'insecte ait agi comme le venin de serpent, et que la cause déterminante de la mort a été due au retentissement sur le système nerveux. Le docteur James Mease (2) a rapporté un certain nombre de cas de mort consécutive à de simples piqûres. Le docteur Lidell (3), dans un article sur les plaies du crâne, signale les plaies empoisonnées de cette région, comme spécialement dangereuses. Le docteur Gilson (4) a rapporté un cas mortel d'empoisonnement causé par la piqûre d'un insecte inconnu survenue à bord d'un navire à Nagasaki (Japon). La piqûre siégeait au médius et les symptômes ressemblaient à ceux d'un empoisonnement par les narcotiques. Il s'écoula quatre jours entre le début des troubles morbides et la terminaison fatale, et d'habitude cela dure moins longtemps.

Traitement.

Dans tous ces cas, les principes généraux du traitement sont les mêmes : il faut calmer l'irri-

(1) Delpuch, *Les dépôts des ruches d'abeilles existant sur différents points de la ville de Paris (Annales d'Hygiène, 1880, tome III, p. 289)* et Brehm, *Merveilles de la Nature*, tome VII, *Insectes*. Paris, 1882, p. 573.

(2) Mease, *American Journal of the med. sciences*, novembre 1826.

(3) Lidell, *American Journal of the med. sciences*, avril 1879, n° 336.

(4) Gilson, *American Journal of the med. sciences*, avril 1869.

tation locale, et, s'il survient des symptômes généraux, les combattre par des moyens appropriés. Les alcalis, tels que l'ammoniaque, le carbonate et le bicarbonate de soude, semblent

neutraliser le poison. S'il y a beaucoup d'inflammation, on peut appliquer des cataplasmes ordinaires ou de l'eau blanche avec du laudanum.

PLAIES PRODUITES PAR DES POISSONS

Certains poissons portent des nageoires très acérées qui peuvent produire des plaies empoisonnées (1).

Murray (2) en a rapporté une observation.

Un jeune homme fut blessé sur la côte irlandaise par une espèce de haréng, appelé perche, qui possède des écailles dures et une nageoire dorsale très acérée, dont les pêcheurs redoutent la piqûre. La plaie siégeait au pouce, et, bien que l'individu l'ait sucée immédiatement, il ressentit de la douleur jusqu'au niveau de l'aisselle et le lendemain tout le membre était enflé, une adénite axillaire était survenue, avec de la fièvre et de la céphalalgie. Le pouls était à 98 et la température à 38°. On fit une incision, puis on appliqua des cataplasmes et ensuite du coton, sec recouvrant le bras qui était saupoudré de bicarbonate de soude. On administra également une purgation et la guérison fut rapide.

La Vive-Araignée (*Trachinus aranea*, Percoides) est assez commune dans la Méditerranée et dans la Manche. C'est un poisson gris roussâtre, plus pâle sur le ventre, avec petites taches ou points bruns noirâtres (fig. 90). Pre-

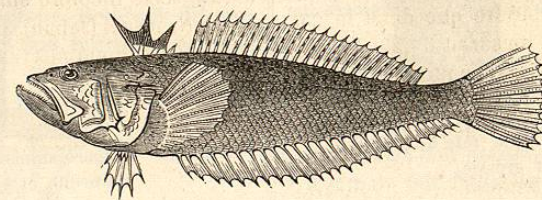


Fig. 90. — Vive-Araignée.

L'*Acanthurus* (*phlebotomus*, chirurgien, Malacoptérygiens scombréroïdes), que l'on trouve dans la mer des Antilles, a des nageoires qui sont mobiles de chaque côté de la queue.

(1) On trouvera de grands détails sur la question des poissons vulnérants et toxicophores dans Fonsagrives, *Traité d'Hygiène navale*, 2^e édition. Paris, 1877, p. 623. — Corre, *Notes pour servir à l'histoire des poissons vénéneux (Arch. de Méd. navale, 1865, 1^{er} semestre)*. — Cauvet, *Histoire naturelle médicale*. 2^e édition, Paris 1877.

(2) Murray, *The Lancet*, 3 janvier 1880.

mière dorsale noire, à rayons épineux, vulnérants; deuxième dorsale ponctuée de brun sur les rayons, taches brunes et jaunes, sur la caudale pectorale et ventrale grises. La piqûre des premiers rayons de la nageoire dorsale détermine une très vive douleur avec gonflement de la région, engourdissement, oppression, convulsion, fièvre (Risso). La Vive-Araignée se tient sur le sable et redresse sa nageoire dorsale sous le pied des pêcheurs qui marchent sur elle.

Dans la Méditerranée et dans certaines autres mers de l'Est, il y a également d'autres poissons qui portent des nageoires dorsales capables d'empoisonner les plaies qu'elles font. D'autres ont la nageoire dorsale reliée à l'opercule branchial.

Nielly (1) a signalé une espèce (*Thalassophryne reticulata*), que l'on trouve à Panama, qui possède quatre nageoires, dont deux dorsales sont reliées à l'opercule branchial; on prétend que chacune de ces nageoires est traversée par un canal qui correspond avec une vésicule remplie de venin.

La Raie est souvent appelée raie-piquante, à cause de sa nageoire caudale longue et aiguë, qui fait de nombreuses blessures, mais qui n'ont aucun caractère de gravité.

Les morsures de requins, qu'on observe parfois au bord de la mer, ou chez ceux qui se baignent à l'embouchure des grandes rivières ne sont pas rares dans l'Inde, et on en a observé à New-York. Elles ne présentent aucun caractère particulier.

(1) Nielly, *Éléments de pathologie exotique*. Paris, 1881, p. 725.